

Perspectives

Apériodique – n°19/019 – 6 février 2019

Le point de vue

France-Allemagne : ce qu'Aix-la-Chapelle révèle de l'état de l'Union européenne

Le Traité d'Aix-la-Chapelle conclu entre la France et l'Allemagne se veut une tentative de relance de l'axe franco-allemand, un renouveau du Traité de l'Elysée, lequel, signé en 1963 par le Général de Gaulle et K. Adenauer, voulait donner à la réconciliation franco-allemande un tour irréversible et ancrer cette réconciliation à l'Union européenne.

Pour certains observateurs, ce Traité n'est que l'ombre de lui-même, pour d'autres, c'est une capitulation face à l'Allemagne. Sans vouloir entrer dans les polémiques hexagonales qui ont fait couler beaucoup d'encre, il faut admettre que certaines critiques ont leur place. C'est un texte plus prudent qu'ambitieux qui, pour certains, peut être réduit à une initiative purement électorale en vue des élections européennes de mai.

Les deux leaders n'y ont pas donné leur vision du futur de l'Europe. Tout en affirmant vouloir donner une impulsion à l'intégration, ils sont restés centrés sur eux-mêmes, prenant des engagements pour une meilleure convergence de leurs politiques économiques. Pour certains pays, c'est un jeu à deux, qui s'éloigne de la méthode consensuelle qui a caractérisé l'Union européenne jusqu'à présent ; ce qu'a également exprimé le Président du Conseil européen D. Tusk en demandant un signal clair à Paris et à Berlin pour ne pas faire de cette coopération mutuelle une alternative à la coopération à 27.

Le décalage par rapport aux élan intégrationnistes qui avaient suivi l'élection du Président Macron en dit long sur le peu que la France a obtenu de l'Allemagne depuis. On peut alors interpréter ce Traité comme un symbole : renouveler une coquille, un peu vide pour l'instant,

avec l'objectif de la remplir au fur et à mesure. Par quoi ? On ne sait pas. Le projet de Macron est quant à lui bien connu : il a été écrit noir sur blanc dans son discours de la Sorbonne et traduit économiquement, pour ce qui était possible, dans l'accord de Meseberg¹. Le projet de Merkel l'est beaucoup moins. Après avoir obtenu d'E. Macron certaines concessions en échange d'un embryon de budget de la zone euro à Meseberg, elle a vite fait machine arrière. Elle s'est abritée derrière les pays nordiques, les laissant s'opposer au projet macronien sur lequel elle-même n'avait pas réussi à recueillir un consensus au sein de son parti. Mais, une chose est sûre, encore plus que les eurosceptiques ou les libéraux du nord de l'Europe, ce sont les conservateurs allemands qui craignent de « grands desseins » intégrationnistes et préfèrent une politique de petits pas.

Interprétons alors ce Traité comme un retour à la politique des petits pas, par laquelle E. Macron revoit temporairement ses ambitions à la baisse, sans y renoncer définitivement. Car il sait que sans l'appui d'A. Merkel, obtenir une large adhésion des autres pays serait impossible. Mais, dans une Europe qui est déjà un patchwork de dérogations, que ce soit en matière de défense, de justice, de sécurité intérieure, de migrations, d'adoption de l'euro ou de l'espace Schengen, attendre que la France et l'Allemagne soient capables d'obtenir le soutien des autres sur un projet d'intégration fort paraît très optimiste. Il est en revanche possible que les deux pays puissent donner l'exemple et agir comme une force centripète afin d'attirer d'autres pays sur des projets concrets et éprouvés. Finalement ce sera le rôle de ce Traité.

¹ Cf. « [Ce dont on ne discutera pas dans les repas de famille](#) »

Les prochains petits pas prévus par le Traité sont ceux d'une coopération économique plus étroite entre les deux pays. L'objectif est d'approfondir l'intégration de leurs économies afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes, à commencer par l'harmonisation de leurs législations, notamment dans le domaine du droit des affaires, et par la coordination régulière des politiques économiques. Pour cela, un Conseil franco-allemand d'experts économiques est créé qui présentera aux deux gouvernements des recommandations sur les actions à mener pour améliorer le fonctionnement de l'Union européenne. C'est finalement la logique d'une Europe à deux (ou plusieurs vitesses) qui prévaut. La récente proposition de la Commission européenne d'une feuille de route pour une transition progressive vers le vote à la majorité qualifiée pour certains domaines relevant de la politique fiscale commune de l'UE (comme c'est déjà le cas pour la plupart des autres domaines d'action de l'UE) en dit long sur la volonté des deux grandes économies de mettre un coup d'accélérateur aux grands projets fiscaux, tels que l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et un nouveau système de taxation de l'économie numérique, aujourd'hui bloqués par la règle de l'unanimité. Un virage net donc vers une

politique d'approfondissement après les décennies d'élargissement qui en ont affaibli l'élan.

En regardant de plus près, tout cela paraît finalement plus ambitieux qu'à première vue. E. Macron a compris qu'il ne fallait pas aller trop vite et qu'il s'agissait d'abord de reconstruire la relation avec les conservateurs allemands pour aller de l'avant. Ces derniers font d'ailleurs lentement leur révolution des idées. Le candidat de l'aile la plus conservatrice à la présidence de la CDU, F. Merz, signe un éditorial dans un quotidien allemand où il souscrit à une politique budgétaire commune pour la zone euro et même à la nécessité d'une assurance chômage commune sous fond d'une contribution financière commune. Pour cela, il invoque K. Adenauer et sa conviction selon laquelle l'union de l'Europe ne peut tenir que si les différences de niveaux de vie ne sont pas trop importantes.

Finalement, l'esprit des pères fondateurs planerait-il à nouveau sur les leaders européens ? ■

Paola Monperrus-Veroni

paola.monperrus-veroni@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
04/02/2019	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Sectoriel, Agri-Agro
01/02/2019	<u>Monde – l'actualité de la semaine</u>	Monde
30/01/2019	<u>France – Comptes trimestriels T4 2018 : une croissance du PIB légèrement meilleure qu'attendu</u>	France
28/01/2019	<u>France – Établissements de santé : Tendances à fin janvier 2019</u>	France
28/01/2019	<u>France – Marché du travail : freinage des créations d'emploi en 2018-2019</u>	France
25/01/2019	<u>Monde – l'actualité de la semaine</u>	Monde
21/01/2019	<u>Allemagne – Scénario 2019-2020 : vers une normalisation du rythme de croissance</u>	Allemagne
21/01/2019	<u>France - Travail temporaire : tendances à mi-janvier 2019</u>	Sectoriel
18/01/2019	<u>Monde – l'actualité de la semaine</u>	Monde
16/01/2019	<u>France – Scénario 2019-2020 : pouvoir d'achat plus dynamique, mais nette dégradation des indicateurs</u>	France
11/01/2019	<u>Monde – l'actualité de la semaine</u>	Monde
21/12/2018	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/12/2018	<u>Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : de nombreux virages à bien négocier</u>	Monde
14/12/2018	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/12/2018	<u>France – Crise des gilets jaunes, quelles conséquences économiques ?</u>	France
29/11/2018	<u>France – Établissements de santé : Tendances à fin novembre 2018</u>	France, Sectoriel
26/11/2018	<u>France – Retraites : État des lieux, et enjeux de la future réforme</u>	France
26/11/2018	<u>Chine – Au-delà du risque financier</u>	Emergents
19/11/2018	<u>France – Travail temporaire : tendances à mi-novembre</u>	Sectoriel
15/11/2018	<u>Allemagne – Enjeux politiques : tourner la page des années Merkel</u>	Allemagne
14/11/2018	<u>Infographie – Aéronautique : dix ans de low-cost</u>	Sectoriel
12/11/2018	<u>Gaz Naturel en Europe : 2020, année de transition</u>	Energie
05/11/2018	<u>France - Transports routiers de marchandises : Tendances à début décembre 2018</u>	France, transports
05/11/2018	<u>Webzine Innovation Santé en partenariat avec les « Village by CA »</u>	Santé

Consultez nos publications réservées à la diffusion interne Groupe Crédit Agricole

Date	Titre	Thème
30/01/2019	<u>Pétrole - Une « étrange » menace venue des États-Unis : l'essence</u>	Pétrole
23/01/2019	<u>Brexit : un changement radical de position de la part de Theresa May s'impose</u>	Royaume-Uni
21/01/2019	<u>Italie – Secteur bancaire : Panorama macro-bancaire du 3e trimestre 2018</u>	Italie, Banques
28/12/2018	<u>Italie – Secteur bancaire : Résultats du T3 2018 : la marque d'un environnement contraint</u>	Italie, Banques
28/12/2018	<u>France – Crédits et placements : Perspectives 2018-2019</u>	France
19/12/2018	<u>Attention aux repas de famille</u>	Monde
12/12/2018	<u>Allemagne – Le choix de la continuité et de la stabilité plutôt que celui du renouveau</u>	Allemagne
12/12/2018	<u>L'usine du futur</u>	Sectoriel
06/12/2018	<u>France – Banque de détail : Résultats financiers du T3 2018 : stabilisation du PNB</u>	France, Banques
05/12/2018	<u>Produits de la mer : rendre la ressource vraiment durable</u>	Sectoriel
03/12/2018	<u>FINANCE DIGIT@LE – Novembre 2018 – n°7</u>	Finances
20/11/2018	<u>Les agences de rating sont-elles capables de mesurer les risques politiques actuels ?</u>	Monde
14/11/2018	<u>Italie : quelles leçons de la nouvelle (contre-)réforme des retraites ?</u>	Italie
09/11/2018	<u>Aéronautique : les motoristes</u>	Sectoriel
08/11/2018	<u>France – Crédits et placements : Cahier de graphiques – Septembre 2018</u>	France, Banques
07/11/2018	<u>De la banalisation des stress tests en Europe</u>	Europe, Banques
02/11/2018	<u>D'une globalisation à une autre</u>	Monde
23/10/2018	<u>Italie – Secteur bancaire : Benchmark du S1 2</u>	Italie, Banques

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille**Documentation** : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin MourierContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez les Etudes Economiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Intranet** : <https://portailleco.ca-sa.adsi.credit-agricole.fr>**Internet** : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store**Androïd** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.